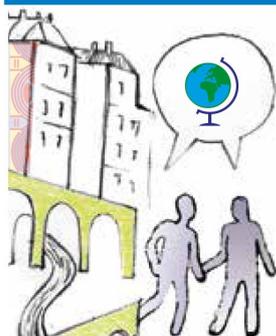


Introduction



Pour débuter ce guide, nous avons choisi de vous proposer une définition de la notion de médiation culturelle et de celle de culture à laquelle elle est liée. Ce guide vous propose des repères pour appréhender la médiation culturelle. Il est à garder à l'esprit que cette notion est indissociable du contexte dans lequel elle opère : territoires, structures, publics. Il vous revient donc, à partir des éléments que nous vous apporterons, de construire votre propre vision et de la faire vivre au travers de vos actions de terrain en lien avec vos publics, vos collègues et vos partenaires.

Qu'est-ce que la culture ?

Le terme de culture regorge de sens et de définitions. Deux sens sont principalement invoqués lorsqu'il s'agit d'aborder ce terme :

- **Un sens anthropologique** qui lie la notion de culture à la civilisation et à l'être humain et qui renvoie autant aux mythes, aux religions, aux institutions, qu'aux comportements. Tous ces éléments sont ce qui caractérise et différencie les sociétés les unes des autres. La culture consiste en un ensemble de règles qui organisent les échanges entre les êtres humains et séparent durablement les sociétés humaines de l'état naturel.

La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels promeut la protection de la diversité et des droits culturels, au sein du système des droits de l'homme. Voici la définition qu'elle donne de la culture :

« La culture est constituée par les valeurs, les croyances, les langues, les connaissances, les arts et les savoirs par lesquels une personne, individu de culture et participe à l'élaboration de la richesse culturelle. La culture est un processus qui permet de comprendre, d'interpréter et de transformer la réalité ». ^[1]

- **Un sens savant** qui renvoie à l'idée de la personne « cultivée », avec la mise en avant d'un pan de la culture (connaissances, productions artistiques) légitimée et reconnue par les institutions et les élites d'une société donnée. La culture, en ce sens, est constituée d'un patrimoine d'œuvres à préserver, discernées entre elles par un système de valeurs. Ce sens renvoie également à ce qui est communément appelé « culture générale ».

Cette vision relative de la culture entraîne, dans les milieux d'initiés ou dans les médias grand public, une tendance à la classification des pratiques culturelles et à l'attribu-

tion d'échelles de valeurs. Ce sont souvent des groupes d'experts qui définissent ce qui relève ou non de la culture et en proposent une catégorisation : culture populaire, culture de masse, culture savante, culture d'entreprise, contre-culture, culture geek... Comme l'a montré le sociologue Pierre Bourdieu, la diversité des cultures rappelle que chaque culture peut constituer un mode de distinction, qui peut renvoyer à des mécanismes de domination. Nous remarquons ainsi un certain nombre d'appellations renvoyant à l'existence d'une échelle de valeur culturelle : élite/masse, savante/populaire, légitime/non légitime.

Dans ce guide, nous ne nous limitons pas à ce que l'on appelle la culture générale, ni à la culture institutionnalisée par les musées ou les institutions théâtrales, ni aux productions artistiques. **Nous défendons une vision large de la culture** qui regroupe toute activité sociale, qu'elle soit reliée à la vie quotidienne, aux sciences, aux loisirs ou à l'art. Tout ce qui peut nous permettre de vivre une expérience sensible, de créer des échanges et ainsi de mieux connaître les autres et soi-même.

Nous nous attachons à l'idée que chaque personne possède des ressources culturelles et qu'il n'existe pas de hiérarchie entre les différentes pratiques culturelles. Les actions culturelles dans le champ social doivent permettre à chacun de se sentir légitime de franchir le seuil de la culture institutionnalisée, tout en valorisant les autres pratiques culturelles, afin d'encourager les échanges et de favoriser l'épanouissement de chacun. Il nous semble important de revendiquer, notamment auprès des personnes accompagnées, que les cultures sont multiples et contribuent à la richesse et la diversité du monde.

1 Déclaration des droits culturels de Fribourg, 2007

À quoi sert la culture ?

La culture crée du lien. La culture c'est ce qui tisse une histoire commune au sein d'un groupe, d'un quartier, d'une ville, d'une région, d'un pays. Elle fait mémoire d'un passé commun qui lie les individus entre eux. Elle permet de créer une continuité entre les générations.

« La culture est par définition, diffuse dans toute l'étendue de la société [...] Elle est indépendante des conditions particulières où les individus se trouvent placés; ils passent, elle reste. [...] Elle ne change pas à chaque génération, mais elle relie au contraire les unes aux autres les générations successives ». ^[2]

La culture conforte un sentiment d'appartenance. Elle sert de marqueur identitaire entre ce qui est reconnu comme iden-



Une bouffée d'air

J'ai participé comme bénévole au Festival des Savoirs et des Arts d'ATD Quart Monde. Au départ, je voyais ce festival simplement comme un moyen d'apporter de la distraction aux habitants. Mais au final j'ai fini par y voir bien plus que ça : une bouffée d'air et de gaieté dans une atmosphère tendue; un moyen de créer du lien entre les gens; une façon de révéler ce que le quartier compte de créativité, de talent et de beauté.

Bénévole, Mouvement ATD Quart Monde, Marseille

2 Émile Durkheim, *De la division du travail social*, PUF, Livre I, 1893, p.46

tique ou différent. Ce marqueur est un jugement de valeur qui fluctue avec le temps individuel, l'Histoire et l'évolution de la société. Ainsi, chaque groupe culturel construit des codes sociaux, autrement dit des codes d'appartenance, qui permettent de se reconnaître entre pairs. Cela peut se traduire par une gestuelle, des tenues vestimentaires, des lieux que l'on fréquente et qui indiquent que nous avons des goûts en commun. Ces codes d'appartenance apparaissent à différentes échelles : famille, amis, travail, groupes de loisirs, région, pays.

La culture donne des repères. Elle est pourvoyeuse de repères de toutes sortes (historiques, philosophiques, identitaires, géographiques, artistiques...) pour appréhender le monde, la société dans laquelle nous vivons et les différents groupes auxquels nous appartenons. Elle permet d'éclairer

son environnement en donnant des explications sur l'évolution et le devenir des choses. À ce titre, la connaissance de quelques repères historiques facilite souvent la compréhension ou l'explication d'événements actuels.



Quand les cultures se mélangent.

La mondialisation des échanges, la multiplication des flux de personnes, l'accélération des modes de transport, brassent les cultures comme jamais auparavant. Cette situation peut occasionner, pour les personnes migrantes, une perte de leurs repères et un besoin urgent d'acquiescer ceux du pays d'accueil, afin d'appréhender au mieux leur nouvel environnement. D'un autre côté, ce brassage peut aussi entraîner pour certaines personnes du pays d'accueil une appréhension de voir leurs repères bouleversés. À ce titre, les actions culturelles sont essentielles, elles sont l'occasion de réunir les uns et les autres.

↳ Fiche 13. Comment adopter une démarche interculturelle ?

L'accès de tous aux expressions culturelles

Dans l'histoire, de nombreux acteurs institutionnels ou associatifs ont œuvré pour le droit d'accès à la culture pour tous, au travers différents courants idéologiques et politiques.

Le droit à la culture est évoqué pour la première fois à l'écrit dans le rapport de Condorcet sur l'instruction publique, qui prône l'intégration des arts et des techniques d'enseignement et une possibilité de se cultiver toute sa vie.

La question d'un accès à la culture pour tous est par la suite portée par les mouvements d'éducation populaire qui émergent au XIX^e et début du XX^e siècle, notamment sous le Front Populaire. À cette époque, la politique culturelle est intégrée à un objectif éducatif et vise à faire accéder le plus grand nombre à des activités de loisirs, auxquels se mêlent naturellement des pratiques artistiques.

L'existence de droits culturels garantis à tous apparaît ensuite dans la Constitution du 27 octobre 1946 :

« 10. La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. [...] La nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir d'État. »

L'après Seconde Guerre mondiale marque le début d'un nouvel essor des mouvements d'éducation populaire. La médiation culturelle, qui va nous intéresser tout au long de ce guide, est héritière des méthodes de l'éducation populaire. Cette dernière a longuement porté ce combat d'ouverture des champs de la connaissance et de décloisonnement des univers culturels, notamment par la création de nombreux outils de médiation culturelle.

« Intellectuels et manuels, nous défendions les mêmes valeurs ; nous n'avions pas le même langage. Nous n'avions pas une culture commune. Pourtant, dans nos revendications, le droit au savoir est inséparable du droit au bien-être. [...] L'éducation, nous le savons, est, après le pain, le premier besoin du peuple [...]. La technique de l'éducation populaire ne doit pas être celle de l'enseignement primaire et universitaire. [...] Les problèmes que pose l'initiation du peuple tout entier à la culture nous amènent à rompre nettement avec les méthodes scolaires. »¹

Favoriser le développement culturel s'inscrit alors dans le cadre d'un projet de société axé sur l'épanouissement de tous, en misant sur la capacité de chacun à enrichir son

savoir, ses connaissances à travers des expériences collectives, où se croiseront les savoirs manuels et intellectuels.

L'action culturelle, qui en découle, met les participants en situation d'être acteurs, favorisant ainsi l'exercice de la liberté de parole et du regard critique. Elle développe l'esprit citoyen de chacun. Ces actions visent l'émancipation des individus et leur capacité à interagir dans la vie de la Cité. L'animation socioculturelle qui se développe dès les années 1960 s'inspire de l'éducation populaire, dont elle se veut l'opératrice. Des équipements socioculturels sont créés avec l'appui de militants, de bénévoles et de professionnels. L'animation culturelle prend un second essor dans les années 1980 avec la décentralisation de la politique de la ville et la territorialisation de l'action politique et sociale.

La création du ministère chargé des affaires culturelles, en 1959 qui prend la suite du ministère autonome chargé de la politique des "Beaux-arts", marque un tournant politique dans l'accès à la culture. Ce ministère, dirigé par André Malraux, se donne pour mission de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent.

Les politiques culturelles publiques s'emparent de la question de la **démocratisation culturelle** et de l'ouverture aux nouveaux publics qui se pose ainsi dès les années 1960, avec notamment la mise en place d'une politique de décentralisation des lieux culturels. Ministère de la culture et mouvements d'éducation populaire poursuivent alors leurs chemins séparément tout en œuvrant chacun pour l'accès à la culture avec les principes idéologiques qui sont les leurs.

Les années 1990 marquent l'essor des métiers de la médiation culturelle au sein des établissements culturels (musées, monuments historiques...). Le 29 juillet 1998, l'article 140 de la loi d'orientation, relative à la lutte contre les exclusions, fait de « l'accès de tous à la culture », à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs », un **objectif national**. Cette loi s'applique aux enfants et aux jeunes, mais également aux adultes en situation d'exclusion. Elle inclut le développement de l'accès aux pratiques culturelles et la valorisation des pratiques amateurs des populations exclues.

1 Manifeste de Peuple et Culture, association d'éducation populaire, 1945
www.peuple-et-culture.org > manifeste peuple et culture

En janvier 2002, l'article 7 de la loi musée redéfinit le rôle et la position du musée face aux attentes de la société : la démocratisation culturelle, l'accessibilité au public le plus large, les missions d'éducation et de diffusion. Une attention à l'accompagnement et la sensibilisation des publics, non habitués à la fréquentation des lieux culturels institutionnels, se développe.

Sur le terrain de nombreux acteurs s'investissent pour l'accès aux diverses manifestations culturelles dans une logique de lutte contre l'exclusion sociale, ce qui se concrétise par des partenariats entre structures culturelles, sociales et socioculturelles.

↳ Annexes > Repères historiques

Qu'est-ce que la médiation culturelle ?

La médiation culturelle s'adresse à tout le monde et elle se pratique régulièrement dans nos vies, sans que nous nous en rendions nécessairement compte. Lorsque votre ami vous parle d'un livre qu'il a lu avec passion et vous le prête, c'est un geste de médiation culturelle.

La médiation permet de faire le lien entre deux univers. **Le médiateur est un intermédiaire**, il construit des passerelles. Il est aussi un créateur dans la mesure où pour ce faire, il invente des dispositifs de délibération autour des œuvres; il met en jeu la parole de chacun; il suscite une expérience collective autour de thèmes variés.

La médiation culturelle est donc un outil pour inciter un individu ou un groupe à aller vers une expression culturelle qui leur est méconnue. Elle doit autant permettre de faciliter l'accès à des lieux culturels « sacralisés », face auxquels une partie de la population s'autocensure, que d'aider à porter un autre regard sur les espaces et les actes du quotidien qui sont eux aussi porteurs de culture.

« La médiation se définit par un processus qui cherche à susciter des mises en relations, à favoriser une familiarité, à permettre l'émergence d'une prise de parole et à produire des effets générés

en matière d'appropriation. C'est la construction du sens, partagé et réinvesti, chez les protagonistes de la médiation qui sert de cap. »^[1]

Faire de la médiation culturelle est avant tout une posture, d'ouverture à l'autre et de transmission. Pour cela, le médiateur a recours à des savoir-être et des savoir-faire déjà utilisés dans un grand nombre de professions du champ culturel, socioculturel et socioéducatif. **Le médiateur culturel est un tisseur de liens.**

↳ Fiche 8. Comment adopter une posture propice à la médiation culturelle ?



Une charte de la médiation culturelle

a été rédigée par l'association Médiation Culturelle à la suite d'un travail collaboratif mené entre 2004 et 2007 avec différents professionnels et experts.

À la suite d'un colloque fondateur organisé le 11 janvier 2008, la charte a été finalisée et diffusée. Elle a depuis été adaptée aux évolutions du contexte culturel. Cette charte a été élaborée pour répondre au besoin de poser les fondements d'une pratique qui traverse aujourd'hui différents secteurs et est employée par de nombreux professionnels. Elle s'adresse aux équipes des structures culturelles, aux acteurs de l'éducation, aux acteurs de structures sociales, ainsi qu'aux responsables politiques, financeurs...

www.mediationculturelle.net > charte déontologique ↳ Annexes > Glossaire

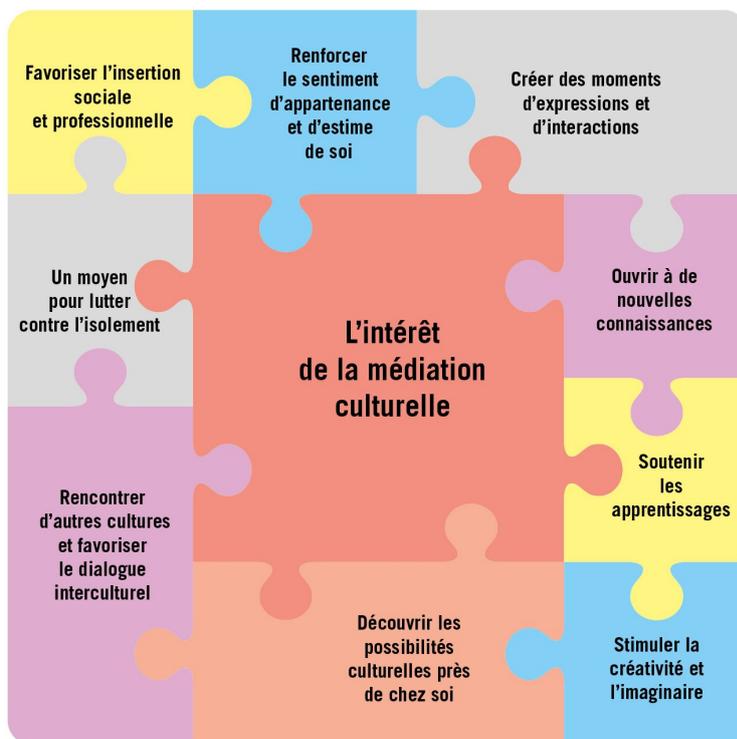
1. Serge Chaumier, François Mairesse, La médiation culturelle, Armand Colin, 2013, p.57

Quels sont les objectifs de la médiation culturelle ?

La médiation culturelle vise à créer des espaces d'échanges où toutes émotions ou pensées peuvent librement s'exprimer et où les acteurs engagés sont réunis dans un rapport d'égalité et de bienveillance.

Ces expériences peuvent contribuer à la réaffirmation de soi, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à une collectivité. La médiation culturelle permet de créer ou de susciter des liens sociaux et un dialogue ouvert entre les personnes, notamment d'univers différents. Elle est un levier pour mobiliser ou remobiliser notre capacité d'action, d'initiatives; encourager les rencontres et les échanges. Elle permet de changer notre regard sur le monde, sur les autres et nous-mêmes.

La médiation culturelle se traduit par une multitude d'actions culturelles possibles à mettre en œuvre.



Inspiré du Centre d'Étude de Montréal sur la médiation culturelle

↳ Annexes > Ressources en ligne

Qu'est-ce que la médiation culturelle dans le champ social ?

Dans le cadre des actions sociales menées par les services sociaux ou les associations, la médiation culturelle s'adresse aux publics accompagnés : personnes en situation de précarité et/ou d'isolement (physique, social, mental ou psychologique).

Mettre en place des actions culturelles dans le champ social est une pratique qui tend à se développer. Elle correspond à la volonté de redonner confiance aux personnes en situation d'exclusion sociale et à les aider à se projeter dans l'avenir, grâce à des actions culturelles. Celles-ci sont perçues comme un vecteur de socialisation et font peu à peu leur entrée dans les actions collectives menées par les acteurs sociaux.

La médiation culturelle permet de sortir de l'entre soi. L'entre soi correspond au cloisonnement des individus dans leurs affinités et leurs univers respectifs. Il se retrouve dans tous les milieux. La médiation culturelle dans le champ social est l'occasion de rencontres et d'échanges favorisant ce décroisement. Elle facilite la connaissance de l'autre, la reprise de confiance en soi et l'enrichissement personnel. Elle peut contribuer au sentiment de faire société et ainsi d'y trouver sa place. Enfin, le plaisir que peuvent procurer les actions culturelles offre l'opportunité temporaire d'une mise à distance avec ses difficultés.

La nature des actions possibles est multiple. Ces actions sont à adapter en fonction du public accompagné, des objectifs de la structure, de l'offre du territoire, mais aussi de vos goûts et de vos compétences. L'action culturelle, qui est rarement au cœur de la mission des référents sociaux, induit bien souvent la mise en place de partenariats, avec les acteurs culturels en particulier. Ce travail en réseau est une occasion d'éprouver de nouveaux dispositifs collaboratifs de médiation culturelle.

De nouvelles formes de partenariats entre les institutions culturelles et les relais sociaux émergent, en vue de permettre un accès de toutes et tous à la culture, mais aussi de travailler sur la mixité sociale et la création ou le renforcement des liens sociaux.

Le présent ouvrage a pour objectif d'accompagner le lecteur dans sa réflexion et dans la conception d'actions culturelles dans le champ social. Il a également pour but de rendre compte de ces nouvelles formes de partenariats, entre structures sociales et culturelles, et de les encourager. Ce guide défend l'idée que la culture, à travers des actions culturelles, peut constituer un levier d'insertion sociale et favoriser les liens sociaux.

Les pistes théoriques seront complétées et illustrées par des témoignages et des exemples révélant la diversité des actions mises en place sur les territoires.